



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 73882

Texte de la question

M. François Loos attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conditions d'accès aux prothèses auditives. Sachant que le coût de ces appareils semble de plus en plus élevé et les taux de remboursement de plus en plus faibles, nombre de nos concitoyens sont aujourd'hui incapables d'accéder à une qualité d'audition satisfaisante pour les échanges de la vie quotidienne. Il demande s'il ne serait pas nécessaire d'avoir une catégorie de matériel agréé permettant de bonnes performances et à un prix raisonnable.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73882

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2879

Question retirée le : 29 novembre 2011 (Fin de mandat)